

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 13 juin 2017

Point de décision

Point d'information

SUJET :

**NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE DES SERVICES
PROFESSIONNELS**

PERSONNE RESPONSABLE : Yves Laliberté, Directeur

DIRECTION : Direction des ressources humaines, des communications et des
affaires juridiques (DRHCAJ)

SECTEUR D'ACTIVITÉ : DRHCAJ

DURÉE : 5 minutes

SOMMAIRE :

Suite à la vacance du poste de directrice adjointe des services professionnels, il a été convenu par le président-directeur général d'entreprendre le processus de dotation de ce poste, le comité de sélection s'est réuni le 30 mai dernier.

Celui-ci était composé de :

- Dre Kim Boutet, présidente du CMDP
- Mme Lucie Gérin, membre du conseil d'administration
- M. Gaétan Gohier, directeur adjoint, développement organisationnel, Service aux cadres et affaires juridiques
- Dre Josée Savoie, DGA Programme santé physique générale et spécialisée et DSP

Il revient au conseil d'administration de procéder à la nomination des cadres supérieurs, sur recommandation du PDG.

OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration pour la nomination de Dre Stéphanie Raymond-Carrier au poste de directrice adjointe des services professionnels.

IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

PROJET DE RÉSOLUTION :

ATTENDU la structure administrative de la haute direction déterminée par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour notre établissement;

ATTENDU la vacance du poste de directrice adjointe des services professionnels;

ATTENDU le processus de dotation entrepris par le comité de sélection pour procéder aux entrevues de sélection;

ATTENDU que le comité de sélection est en mesure de soumettre une recommandation unanime au président-directeur général sur la candidature de la personne à retenir;

ATTENDU qu'il revient au président-directeur général de recommander la nomination d'un cadre supérieur au conseil d'administration;

ATTENDU qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs, et ce, conformément aux articles 3 et 15.1 du *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des établissements de santé et de services sociaux*;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le président-directeur général, de procéder à la nomination de Dre Stéphanie Raymond-Carrier au poste de directrice adjointe des services professionnels, à temps partiel, à compter du 5 septembre 2017 ET de lui accorder la rémunération déterminée par le directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, le tout conformément aux règles établies par le MSSS.